

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 13 décembre 2010, à 19h à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le Maire

 Francis Bouchard

 Mesdames les conseillères
 Messieurs les conseillers

 Johanne Bouchard
 Nancy Bouchard
 Marie-Claude Gagnon

 Martin Gagné
 Luc Gilbert
 Réjean Lacasse

Est également présente : La directrice générale et secrétaire-
 trésorière, Madame Lynda Tremblay

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2010 ;
4. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 novembre 2010 ;
5. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 novembre 2010 ;
6. Dépôt du discours du maire ;
7. Dépôt de la liste des comptes de novembre 2010 ;
8. Désignation d'un pro-maire ;
9. Période de questions ;
10. Correspondance et informations :
 - Air-Médecin – remerciements ;
 - École de la Mer – remerciements ;
 - Paroisse Notre-Dame-de-Bon-Désir – demande d'acquisition d'un bien public ;
 - MDEP – annonce d'une aide financière de 18 000, \$ dans le cadre du programme « climat municipalités »;
 - MMQ – visite d'inspection de l'aréna et recommandations;

— FLHLMQ – coupure de 30% dans le budget des rénovations des HLM du Québec;

11. Demandes de commandites ou d'aide financière :

- CRCCC – renouvellement de l'adhésion 2010-2011 ;
- Les Parulines – demande d'aide financière ;
- Polyvalente des Berges – demande de commandite pour la campagne de paniers de Noël du Centre de dépannage des Nord-Côtiers;

12. Radiation de compte – succession Louis Gauthier ;

13. Politique de rémunération et de frais de déplacements des élus et membres du personnel – mandat à la firme Tremblay, Bois, Migneault ;

14. Adoption de la politique de gestion contractuelle;

15. Politique familiale du MFA- représentant municipal des questions familiales ;

16. Politique familiale du MFA – désignation d'un membre des questions familiales ;

17. Politique familiale du MFA – désignation d'un membre responsable du comité famille ;

18. Service incendie – autorisation à la municipalité de Sacré-Cœur de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du projet d'équipe de recherche et de sauvetage;

19. Régularisation rue de La Montagne – clause restrictive du Ministère de l'Éducation du Québec RE contrat no 72826. ;

20. Déneigement rue Principale secteur de l'église – demande des citoyens;

21. Service de transport adapté – demande d'un citoyen ;

22. Salle de quilles – redevance sur les ventes ;

23. OMH de Bergeronnes – nomination de représentants municipaux sur le CA;

24. Projet de réfection du Centre Archéo-Topo – mandataires sur le programme de maintien des actifs du MCCCCF ;

25. Projet de réfection du Centre Archéo-Topo – acceptation du rapport d'inspection de la firme Brières Gilbert et associés ;

26. Croix-Rouge – renouvellement de la lettre d'entente de services aux sinistrés;

27. AIDE-TIC – demande d'un droit de passage d'accès au site d'implantation d'une tour de communication;

28. Club sportif des bouleaux blancs – renouvellement d'autorisation concernant les traverses de routes publiques situées sur le territoire de la municipalité

29. Varia :

30. Période de questions;

31. Fermeture de l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur le Maire, Francis Bouchard, constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

10-12-0769 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Nancy Bouchard
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit et est accepté avec la modification suivante :

- insertion du point « Budget – report de la date d'adoption »,

cet ajout décale ainsi les autres points de un,

l'item « VARIA » reste ouvert.

10-12-0770 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2010

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Claude Gagnon
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter le dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2010 tel que présenté.

10-12-0771 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 novembre 2010

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Claude Gagnon
APPUYÉ PAR la conseillère Nancy Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter le dépôt du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 novembre 2010 tel que présenté.

10-12-0772 Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 novembre 2010

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter le dépôt du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 novembre 2010 tel que présenté.

10-12-0773 Dépôt du discours du maire

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Claude Gagnon
APPUYÉ PAR la conseillère Nancy Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter le dépôt du discours du maire.

10-12-0774 Budget – report de la date d'adoption

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR la conseillère Nancy Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE reporter l'adoption du budget au 17 janvier 2011;

QUE le Ministre en soit informé.

10-12-0775 Dépôt de la liste des comptes de novembre 2010

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter le dépôt de la liste des comptes telle que présentée.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT de novembre 2010

Je, Lynda Tremblay, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité des Bergeronnes, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour un montant de **117 742,40 \$** pour le paiement des dépenses suivantes :

LISTE DES COMPTES À PAYER 2010-11		
Acklands-Grainger inc.	Crédit retour achat équipement incendie (habits de combat)	-2 596.14 \$
ACSIQ	Cotisation association chef incendie	220.11 \$
Air Liquide Canada inc.	Location bouteille (2)	55.08 \$
Alain Gauthier	Déplacement formation incendie	112.32 \$
Atelier Brisson Gagné inc.	Entretien équipement incendie, entretien outillage (3)	341.61 \$
Bell Canada	Achat 2 nouveaux téléphones, ajout 1 ligne, programmation ligne, système téléphonique	1 901.22 \$
Bradcoltée	Article de sécurité	65.69 \$
Chubb Edwards	Contrat alarme incendie	373.62 \$
Daniel Arbour & Associés	Honoraire professionnel projet pointe à John	1 580.25 \$
Daniel Bertrand Bouchard	Entretien outillage	30.98 \$
Desjardins sécurité financière	Assurance collective	1 516.34 \$

Dessau	Test d'eau juillet à septembre	2 088.19 \$
Distribution Ricard et Gagné inc.	Achat café pour le bureau	103.03 \$
Duchesne sports	Botte de sécurité	112.86 \$
Environnex	Test d'eau	244.37 \$
Équipement GMM inc.	Location photocopieur (4)	305.41 \$
Explos-Nature	Achat bouteille pour remettre aux enfants logo explos (2)	210.01 \$
Fédération québécoise des municipalités	Frais de messagerie (3)	94.32 \$
Fleuriste des Berges	Corbeille de fleur M. Gilbert	73.36 \$
Garage Jeannine Boulianne	Entretien mécanique tracteur	48.37 \$
Pascal Gaudreault	Allocation véhicule, achat matériel dollorama activité du Père-Noël, bâche entreposage véhicule et déplacement (2)	564.63 \$
Gauthier Transport	Frais de messagerie (2)	93.32 \$
GCR Centre de pneus	Achat pneu pour tracteur	1 005.92 \$
Bétons provincial ltée	Voyage de pierre pour installation entrée eau et égout Sébastien Larouche	226.35 \$
G.L.R. inc.	Réunion MTQ, achat balai, aliment administration, réunion caserne, assainissement des eaux et égouts, entretien édifice et aliment pour incendie (9)	279.49 \$
Groupe Sanidro	Nettoyage boîte de vanne	476.33 \$
Groupe EFC	Plaque d'identification Mélissa	13.82 \$
Jean Roy	Honoraire professionnel préparation description technique terrain MRC et Centre Paul Albert-Jean, description technique projet de morcellement (2)	1 749.56 \$
J.M.B.R. inc. (Rénovations)	Entretien édifice, agrandissement porte arrière aréna, réparation toit aréna, réaménagement bureau, achat outillage, entretien caserne (7)	942.65 \$
Le Journal Haute Côte-Nord	Campagne paniers de Noël	84.66 \$
Lepine (Produits Sanitaires)	Article de nettoyage	192.18 \$
Les Entreprises Carl Brassard	Inspection des panneaux électrique avec l'inspecteur MMQ pour la thermographie	340.32 \$
Maltais et Ouellet	Entretien mécanique tracteur (2)	167.47 \$
Mathias Gilbert	Déplacement formation incendie	56.16 \$
Mines seleine	Achat de sel (4)	6 653.23 \$
Municipalité de Tadoussac	Formation, achat matériel de sauvetage, entente intermunicipale (4)	1 222.14 \$
Municipalité de Sacré-Cœur	Crédit retour d'équipement	-111.92 \$
Papeterie du Fleuve	Fourniture de bureau (3)	308.87 \$
Papeterie Escoumins	Aménagement paysager pot à fleurs	13.52 \$
PG Govern	Contrat d'entretien système pg	7 116.78 \$
Pièces autos deschenes enr.	Travaux pont rang St-Jospeh, entretien véhicule incendie, crédit entretien rues, crédit entretien véhicule incendie (5)	477.55 \$
Produits BCM ltée	Fourniture réseau égoût, entretien égout pluvial (2)	454.86 \$
Québec Municipal	Adhésion annuel	180.60 \$
Quincaillerie L.P. Lepage	Entretien outillage, entretien édifice (2)	17.93 \$
Quincaillerie Laurian Dufour	Décoration Noël	8.58 \$
Real Huot inc.	Achat indicateur de borne fontaine	270.49 \$
Santerre Électrique inc.	Entretien éclairage de rues, édifice, achat lampe (3)	1 776.86 \$
Service pause café mat inc.	Achat café pour machine à café couloir	68.00 \$
SPI sécurité	Achat détecteur monoxyde carbonne et temps de travail	1 311.50 \$
S.R.V. inc. (Constructions)	Travail pelle valve face Nord-Côtère, poser borne fontaine et débloquent calvette face Suzanne Deschênes, travail niveleuse chemin Bersaco, voyage gravier, transport sel, poser calvette côté du Rouge (6)	4 015.44 \$
Terrassement pavage S.L. inc.	Entrée eau et égoût Sébastien Larouche	2 076.90 \$
Tremblay Bois Migneault & Ass	Service première ligne	595.36 \$

Vip Kenwood	Dépenses communication (2)	340.22 \$	
TOTAL:		39 870.77 \$	
LISTE DES DÉBOURSÉS 2010-11			
Luc Caron	Réclamation	236.31 \$	1576
Lynda Tremblay	Télécommunication cellulaire	112.82 \$	1580
Bell Canada	Frais internet (2)	191.50 \$	1581
Guylaine Bouchard	Rémunération conditionnement	345.00 \$	1584
Comité des pompiers	Activités sociales	1 000.00 \$	1618
Commission des Loisirs	Subvention	2 000.00 \$	1619
Transport Larouche	Déneigement versement décembre	11 714.67 \$	1620
Municipalité de Tadoussac	Rémunération Alexis, uniforme préventionniste (2)	2 790.70 \$	1621
MRC Haute Côte-Nord	Mutations	21.00 \$	1622
Johanne Maltais	Frais conciergerie	325.00 \$	1623
Combeq	Frais formation	265.26 \$	1624
Gestion France Savard	Réunion eau potable	125.00 \$	1625
Guylaine Bouchard	Rémunération conditionnement	410.00 \$	1626
MRC Haute Côte-Nord	Quote-part matières résiduelles	43 225.75 \$	1627
Ge Canada Equipement financing	Location système téléphonique	150.22 \$	1628
Joëlle Pierre	Frais déplacement	83.52 \$	1629
Francis Bouchard	Frais déplacement (2)	359.51 \$	1630
Valérie Hovington	Rémunération bibliothèque	240.00 \$	1631
Bell Canada	Frais internet (2)	197.24 \$	1632
Bell Canada	Télécommunication incendie	118.22 \$	Accès D
Bell Canada	Télécommunication bibliothèque	94.33 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité hangar d'avion	128.58 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité éclairage de rues	28.30 \$	Accès D
Hydro-Québec	Électricité éclairage de rues	322.15 \$	Accès D
Revenu Canada	Retenue à la source octobre 2010	3 041.48 \$	Accès D
Revenu Québec	Retenue à la source octobre 2010	6 285.47 \$	Accès D
Superpass Petro-Canada	Essence Ford et machinerie	180.25 \$	Accès D
Bell Canada	Télécommunication administration	253.09 \$	Auto
Bell Mobilité	Télécommunication cellulaire	139.64 \$	Auto
Bell Mobilité	Télécommunication pagette	33.70 \$	Auto
Bell Mobilité	Télécommunication cellulaire	123.04 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité éclairage de rues	867.21 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité caserne	157.44 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité aréna	414.31 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité station chlore	45.56 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité éclairage de rues	895.48 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité aréna	111.47 \$	Auto
Hydro-Québec	Électricité édifice municipal	838.41 \$	Auto
SOUS-TOTAL:		77 871.63 \$	
TOTAL:		117 742.40 \$	

10-12-0776 Désignation d'un pro-maire

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
 APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
 ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE désigner la conseillère Nancy Bouchard à titre de pro-maire pour une période de 6 mois, soit de janvier 2011 à juin 2011.

Période de questions :

Aucune question n'est soulevée de l'assemblée.

Correspondance et informations :

Le maire transmet l'information contenue dans la correspondance suivante:

- Air-Médec – remerciements ;
- École de la Mer – remerciements;

10-12-0777 Paroisse Notre-Dame-de-Bon-Désir – demande d'acquisition d'un bien public

ATTENDU QUE la municipalité dispose de tuyaux de cuivre d'une longueur d'environ 50 pi., lesquels sont entreposés depuis la rénovation de la salle de quilles en 2009;

ATTENDU QUE la Fabrique de la paroisse Notre-Dame-de-Bon-Désir des Bergeronnes a produit une demande en vue d'acquérir une partie de ces tuyaux pour en faire une rampe d'accès au jubé de l'Église des Bergeronnes, laquelle rampe est exigée par l'assurance mutuelle des Fabriques du Québec;

ATTENDU QUE ces tuyaux constituent un bien appartenant à la collectivité des Bergeronnes;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR la conseillère Marie-Claude Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE donner à la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-de-Bon-Désir des sections de tuyaux de cuivre pour une longueur maximale de 33 pi. pour la confection d'une rampe d'accès au jubé de l'Église des Bergeronnes.

10-12-0778 MDDEP – aide financière de 18 000, \$ dans le cadre du programme « climat municipalités

ATTENDU QUE la municipalité a reçu du Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, une lettre confirmant l'octroi d'une aide financière maximale de 18 000, \$;

ATTENDU QU'aux fins de versement de l'aide, une convention d'aide financière doit être signée entre les parties;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR la conseillère Marie-Claude Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE désigner la directrice générale à signer la convention d'aide financière et tout autre document subséquent en lien avec la demande d'aide financière.

Correspondance et informations (suite)

- MMQ – visite d'inspection de l'aréna et recommandations;

10-12-0779 FLHLMQ – coupure de 30% dans le budget des rénovations des HLM du Québec

CONSIDÉRANT QUE les 544 offices d'habitation au Québec ont produit un bilan de santé qui prouve la nécessité de réaliser d'importants travaux de rénovation dans les habitations à loyer modique (HLM).

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral est en partie responsable de cette situation en n'ayant pas suffisamment investi dans l'entretien et la rénovation des HLM réalisés au Québec depuis le début des années 70.

CONSIDÉRANT QUE les 65 000 ménages habitant les HLM au Québec comptent sur ces travaux pour améliorer leur qualité de vie.

CONSIDÉRANT QUE ces travaux permettront de protéger la pérennité d'un parc évalué à plus de 7 milliards \$, de réaliser d'importantes économies d'énergie et de supporter la création locale d'emplois dans toutes les régions du Québec.

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec a besoin d'une contribution financière adéquate de la part du gouvernement fédéral pour compléter le plan de rénovation qu'elle a mis en place.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité des Bergeronnes demande au gouvernement du Canada, de verser les fonds publics nécessaires pour permettre à la Société d'habitation du Québec de compléter son plan de rénovation des HLM, incluant le déficit d'entretien accumulé.

10-12-0780 Demandes de commandites ou d'aide financière

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Marie-Claude Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE verser une contribution financière aux organismes suivants :

— 50, \$ au CRCCC pour le renouvellement de l'adhésion 2010-2011 ;

DE ne verser aucune contribution financière à l'organisme suivant :

- Les élèves de la Polyvalente des Berges pour la tenue de l'activité qu'ils organisent dans le cadre de la campagne de paniers de Noël du Centre de dépannage des Nord-Côtiers,
- Les Parulines

10-12-0781 Radiation de compte – succession Louis Gauthier

ATTENDU QU'il existe aux livres de la municipalité depuis plus d'une dizaine d'années, un compte de taxes pour lequel aucune référence concernant le propriétaire n'a été trouvée;

ATTENDU QUE le compte génère peu de revenus, soit .55 \$ par an et que la recherche de la succession propriétaire du terrain ou qu'une procédure de vente pour taxes s'avère coûteuse;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE soit radié le solde du compte de taxes de succession Louis Gauthier pour un montant de 25.46 \$ et qu'il soit rendu inactif jusqu'à ce que la municipalité ait retracé la succession propriétaire du terrain.

10-12-0782 Politique de rémunération et de frais de déplacements des élus et membres du personnel – mandat à la firme Tremblay, Bois, Migneault

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Marie-Claude Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter l'offre de service de Tremblay, Bois, Migneault pour la confection d'une nouvelle politique de rémunération et de frais de déplacements des élus et membres du personnel pour un montant de 500, \$.

10-12-0783 Adoption de la politique de gestion contractuelle

ATTENDU les projets de loi 76 et 102 modifiant, d'une part, diverses dispositions législatives concernant principalement le processus d'attribution des contrats des organismes municipaux et modifiant, d'autre part, diverses dispositions législatives en matière municipale (2010, c. 18), chaque organisme municipal est tenu d'adopter une politique de gestion contractuelle;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'adopter la politique de gestion contractuelle,

QUE cette politique soit en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2011.

10-12-0784 Politique familiale du MFA- représentant municipal des questions familiales

CONSIDÉRANT l'impact de toutes décisions et de tous les projets du conseil sur la qualité de vie des familles;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité des Bergeronnes désigne un de ses élus à titre de responsable des questions familiales (RDF) et que cette personne assure un lien avec la communauté sur toute question familiale,

QUE la personne désignée ait la responsabilité :

- Du comité famille
- D'assurer, au nom du Conseil, le bon fonctionnement et du développement ou du suivi de la politique familiale.

10-12-0785 Politique familiale du MFA- désignation d'un membre des questions familiales

CONSIDÉRANT l'intérêt de la municipalité dans l'implantation d'une politique familiale pour le milieu;

CONSIDÉRANT la décision du Conseil de nommer un représentant municipal des questions familiales (rés. No. 10-12-0784);

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE désigner la conseillère Nancy Bouchard à titre de représentante municipale des questions familiales.

10-12-0786 Politique familiale du MFA- désignation d'un membre responsable du comité famille

CONSIDÉRANT l'intérêt de la municipalité dans l'implantation d'une politique familiale pour le milieu;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE désigner la conseillère Nancy Bouchard à titre de responsable du comité famille qui assurera le suivi tout au long du processus d'élaboration de la politique familiale et ensuite son suivi.

10-12-0787 Service incendie – autorisation à la municipalité de Sacré-Cœur de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du projet d'équipe de recherche et de sauvetage

CONSIDÉRANT l'existence actuelle d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie entre les municipalités de Sacré-Cœur, Tadoussac et des Bergeronnes ;

CONSIDÉRANT l'existence d'une entente intermunicipale de partage de ressources humaines en prévention des incendies entre les municipalités de Sacré-Cœur, Tadoussac et des Bergeronnes ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a décidé de se doter et opérer une équipe de spécialistes en recherche et sauvetage afin d'améliorer sa capacité d'intervention en matière de sécurité civile (rés. 10-10-0730);

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit par résolution autoriser la municipalité de Sacré-Cœur à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du projet d'équipe de recherche et de sauvetage pour l'ensemble des municipalités parties à l'entente intermunicipale d'incendie;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'autoriser la municipalité de Sacré-Cœur à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme Pacte rural pour le projet d'équipe de recherche et de sauvetage pour la municipalité des Bergeronnes.

10-12-0788 Régularisation rue de La Montagne – clause restrictive du Ministère de l'Éducation du Québec RE contrat no 72826

ATTENDU QUE la municipalité désire régulariser les diverses propriétés affectées par une clause restrictive d'usage apparaissant dans leur chaîne de titre, laquelle clause découle de l'acte de vente numéro 72826 intervenu entre le Ministère de l'Éducation et la municipalité des Bergeronnes en 1972.

ATTENDU QU'après vérification, la Commission scolaire de l'Estuaire est responsable des dossiers du domaine foncier sous sa juridiction;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Nancy Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DE demander à la Commission scolaire de l'Estuaire son accord à renoncer à la clause restrictive d'usage public apparaissant à l'acte de vente numéro 72826 intervenu entre le Ministère de l'Éducation et la municipalité des Bergeronnes en 1972 afin de régulariser les propriétés privées touchées par cette mesure;

QU'advenant un accord de la part de la Commission scolaire, un acte d'addenda soit rédigé en conséquence et que la municipalité en assume les frais.

10-12-0789 Déneigement rue Principale secteur de l'église – demande des citoyens

ATTENDU QUE le conseil a été mis au fait, par un groupe de citoyens concerné, d'une situation problématique concernant le déneigement de la rue Principale dans le secteur de la côte de l'église entre le numéro civique 50 à 73;

ATTENDU QUE suite à l'analyse de la situation le conseil pense que des mesures de correction pourraient être apportées à quelques propriétaires dont la situation est jugée critique;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Nancy Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE des mesures de correction concernant le déneigement sur la rue Principale dans le secteur de la côte de l'église soient apportées pour les résidences portant le numéro 50 et 51;

QUE des coûts supplémentaires soient chargés aux autres propriétaires, situés entre les numéros 52 et 73, intéressés par ces mesures.

10-12-0790 Service de transport adapté – demande d'un citoyen

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
APPUYÉ PAR la conseillère Marie-Claude Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la municipalité des Bergeronnes s'engage à mettre à la disposition des personnes handicapées admissibles sur le territoire de la municipalité, dans le cadre du volet souple du programme d'aide au transport adapté, un moyen de transport adapté, soit en signant un contrat de services avec un transporteur légalement autorisé (transport par autobus, par minibus ou par taxi) ou verser directement une subvention directement à l'utilisateur.

10-12-0791 Salle de quilles – redevance sur les ventes de bières à la salle de quilles

ATTENDU la demande du comité des Amis des Loisirs des Bergeronnes de renouvellement de l'entente concernant les redevances sur les ventes de bières à la salle de quille et de reconsidérer sa décision d'appliquer un plafond de 1 000, \$ par an sur ces redevances (rés. 10-04-0647);

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Johanne Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'accepter de verser les redevances de .25 \$ sur les ventes de bières à la salle de quille, ce sans limite de plafond pour 2010 et que cette entente soit revue annuellement.

10-12-0792 OMH de Bergeronnes – nomination de représentants municipaux sur le CA

ATTENDU la recommandation du CA de l'OMH de reconduire les mandats des trois représentants de la municipalité sur leur CA;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
APPUYÉ PAR la conseillère Nancy Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS, le maire désirant soumettre son désaccord,

D'accepter la recommandation du CA de l'OMH de reconduire les mandats des trois représentants de la municipalité sur leur CA, soit Madame Gianna Bella, le conseiller Réjean Lacasse et Monsieur Jacques Morris. Ces mandats sont d'une durée de trois ans.

10-12-0793 Projet de réfection du Centre Archéo-Topo – acceptation du rapport d’inspection de la firme Brières Gilbert et associés

ATTENDU QUE la municipalité, par sa résolution numéro 10-03-0607, a appuyé la démarche de la Corporation de diffusion de l’archéologie de la Côte-Nord de mandater une firme en vue d’inspecter et produire une évaluation des travaux à effectuer pour la réfection et la mise aux normes du Centre Archéo-Topo, infrastructure municipale;

ATTENDU QU’un rapport d’inspection et d’évaluation des travaux à effectuer a été produit et déposé en novembre 2010;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR le conseiller Réjean Lacasse
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS,

D’accepter le rapport d’inspection et d’évaluation des travaux à effectuer sur le Centre Archéo-topo par la firme Brières Gilbert et associés déposé en novembre 2010 et dont le montant des travaux s’élève à 460 207, \$.

10-12-0794 Projet de réfection du Centre Archéo-Topo – mandataires sur le programme de maintien des actifs du MCCCCF

ATTENDU QUE la municipalité, par sa résolution numéro 10-03-0607, a confié à la Corporation de diffusion de l’archéologie de la Côte-Nord le mandat d’élaborer un projet de réfection du Centre Archéo-Topo, infrastructure municipale à être présenté au MCCCCF dans le cadre de son programme de maintien des actifs;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Marie-Claude Gagnon
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS,

D’accepter le projet de réfection du Centre Archéo-Topo préparé par Mme Joelle Pierre, directrice du Centre Archéo-Topo;

QUE le projet évalué à 570 727, \$ soit présenté au MCCCCF dans le cadre du programme de maintien des actifs;

DE désigner la directrice générale de la municipalité, Mme Lynda Tremblay, et la directrice du Centre Archéo-Topo, Mme Joelle Pierre, à titre de mandataires et signataires sur le projet.

10-12-0795 Croix-Rouge – renouvellement de la lettre d’entente de services aux sinistrés

ATTENDU QUE les municipalités locales doivent prendre des mesures pour assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres, conformément à plusieurs textes législatifs, notamment la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., chapitre S-2.3), la Loi sur les cités et villes (L.R.Q.,C.C. -19), le Code municipal (L.R.Q.,C.C. -27);

ATTENDU QUE les municipalités doivent protéger la vie, la santé, l’intégrité des personnes et des biens lors de sinistres;

ATTENDU QUE la CROIX-ROUGE est partie intégrante de la Société canadienne de la Croix-Rouge, dont la mission est d'assister des individus, des groupes ou des communautés qui vivent des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une assistance humanitaire;

ATTENDU QUE la CROIX-ROUGE, organisme à part entière du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, intervient selon les règles régissant l'aide humanitaire (Annexe Les principes et les règles régissant l'aide humanitaire de la Croix-Rouge), conformément à ses principes fondamentaux et au code de conduite qu'elle a adopté;

ATTENDU QUE la CROIX-ROUGE est un organisme humanitaire sans but lucratif possédant des ressources et de l'expertise susceptible d'aider et de supporter, à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics, les municipalités, lors d'un sinistre mineur ou majeur et ce, selon la disponibilité de ses ressources humaines et matérielles;

ATTENDU QUE la CROIX-ROUGE a une entente de partenariat avec le ministère de la Sécurité publique à titre d'auxiliaire des pouvoirs publics relativement à la préparation et à la mise en œuvre de services aux sinistrés lors de sinistre;

ATTENDU QUE la CROIX-ROUGE a une entente avec le ministère de la Sécurité publique concernant la gestion de l'inventaire du matériel d'urgence appartenant au gouvernement du Québec et disponible en cas de sinistre pour aider une population sinistrée;

ATTENDU la volonté de la MUNICIPALITÉ et de la CROIX-ROUGE de convenir d'une Entente écrite;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Gagné
APPUYÉ PAR la conseillère Marie-Claude Gagnon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS,

D'accepter l'entente de services aux sinistrés pour les municipalités rurales et urbaines et de conclure l'entente de services avec la Société canadienne de la Croix-Rouge,

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente.

10-12-0796 AIDE-TIC – demande d'un droit de passage d'accès au site d'implantation d'une tour de communication

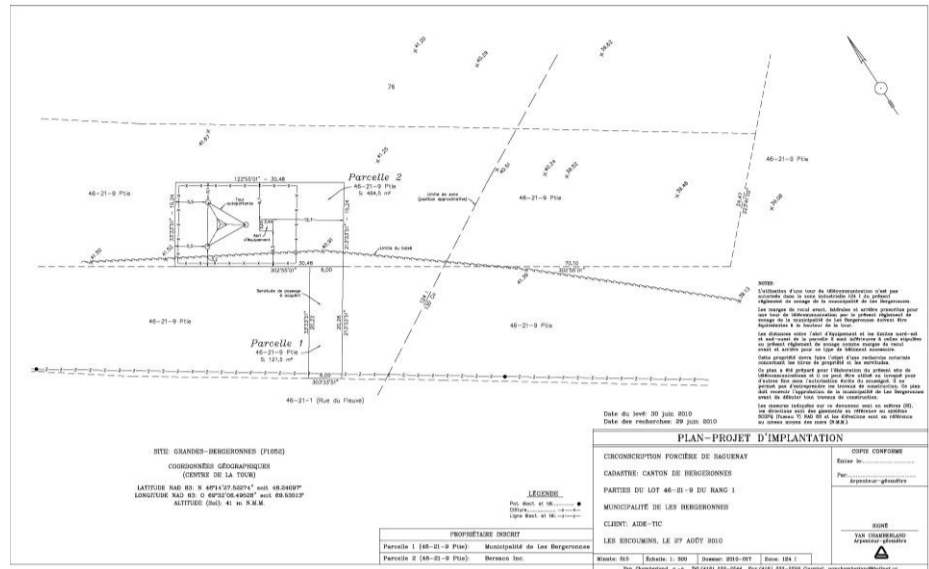
ATTENDU QUE la firme AIDE-TIC projette d'implanter une tour de communication sur un terrain adjacent à un terrain appartenant à la municipalité;

ATTENDU QUE la firme désire un accès du site d'implantation à la rue du Fleuve et pour se faire, elle doit s'arroger des droits sur une parcelle de terrain appartenant à la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Claude Gagnon
APPUYÉ PAR le conseiller Luc Gilbert
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil accorde le droit de passage à AIDE TIC sur le terrain appartenant à la municipalité des Bergeronnes situé sur le lot 46-21-1-9 Ptie du rang 1 du canton de Bergeronnes d'une superficie de 121,5 m²;

QUE le plan d'implantation proposé par la firme soit annexé au procès-verbal.



10-12-0797 Club sportif des bouleaux blancs – renouvellement d'autorisation concernant les traverses de routes publiques situées sur le territoire de la municipalité

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Claude Gagnon
APPUYÉ PAR le conseiller Martin Gagné
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS,

QUE la municipalité des Bergeronnes accepte de renouveler la demande du Club sportif des Bouleaux Blancs des Escoumins pour autoriser les traverses de véhicules hors-route sur les chemins publics situés sur le territoire de la municipalité aux endroits indiqués sur le formulaire de renouvellement du Ministère des Transports du Québec pour la saison 2010-2011.

VARIA :

Période de questions :

Aucune question n'est soulevée de l'assemblée

10-12-0798 Fermeture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Martin Gagné demande la levée de la séance. Le maire Francis Bouchard déclare la séance close à 20h05.

Francis Bouchard
Maire

Lynda Tremblay
Directrice générale/secrétaire-trésorière